



**Abstract**

The optimism in a favourable outcome of the peace process in the DR Congo has been tempered by outbursts of violence in the eastern part of the country. The warp and weft of regional (Ugandan and Rwandan) and local influences has created a complex interplay of shifting political alliances and economic interests.

This article tries to understand the outburst of violence in Ituri (see map). The first part tries to disentangle the strategic considerations of the rebel movements and militias. The second part sheds light on the link between the exploitation of natural resources and the armed conflict. Finally, we show how, beyond the involvement of Uganda and Rwanda, long-standing conflicts over control of land and property rights prop up and fuel the conflict that disrupted a fragile interethnic texture in a region where ethnic alliances range over the borders of countries.

**1. INTRODUCTION**

L'optimisme sur l'évolution favorable du processus de paix en République démocratique du Congo est tempéré par la violence persistante en Ituri, un territoire d'une superficie de 65.000 km<sup>2</sup> situé dans le nord-est du pays. Selon un rapport d'Amnesty International, publié le 21 octobre 2003, le conflit en Ituri a depuis 1999 déjà coûté la vie à environ 50.000 personnes. Dans le même temps, des centaines de milliers de gens ont dû prendre la fuite. L'année passée a été marquée par une croissance spectaculaire du nombre de victimes. Entre juillet 2002 et le début de 2003, plus de 5000 civils ont été tués par les milices, un nombre qui a augmenté en flèche entre mai et septembre 2003, avec 1000 victimes de plus<sup>1</sup>. Bien que l'Union européenne ait pris l'initiative d'envoyer une force multinationale d'urgence et que le Conseil de Sécurité de l'ONU ait ensuite autorisé le déploiement d'une brigade en Ituri, ainsi que l'imposition d'un embargo sur les armes et l'assistance militaire à l'encontre de tous les groupes armés congolais ou étrangers dans les Kivus et en Ituri, la fin des troubles n'est pas encore en vue. Le 8 novembre 2003 une fusillade entre la MONUC (la Mission d'Organisation des Nations unies) et certains membres de la milice PUSIC (le Parti pour l'Unité, la Solidarité et l'Intégrité du Congo) a causé la mort d'un commandant rebelle et l'arrestation de neuf de ses soldats. Cet incident démontre que de grandes quantités d'armes légères sont toujours en circulation en Ituri et que les milices continuent à être approvisionnées militairement par leurs alliés étrangers<sup>2</sup>.

Cet article est divisé en trois parties. La première traite de l'évolution des alliances politiques en Ituri depuis le début de la première guerre en RDC en novembre 1996. Son but est de démêler l'écheveau embrouillé des mouvements rebelles et des milices qui ont vu le jour les cinq dernières

<sup>1</sup> Amnesty International, *A need for protection, a thirst for justice*, 21 October, 2003, p.1 & note 2.

<sup>2</sup> Irinnews, *DRC: Ituri still plagued by small arms – MONUC*, 13 November, 2003.

années et de faire la lumière sur les considérations stratégiques des acteurs impliqués dans la formation des alliances politiques. La deuxième partie porte sur les relations entre l'exploitation des ressources naturelles et le conflit armé en Ituri. Après avoir répondu à la question de savoir dans quelle mesure la décision ougandaise de participer à la première guerre du Congo a été inspirée par des considérations économiques, nous porterons notre attention sur les enjeux économiques qui semblent avoir influencé la durée, l'intensité et le caractère du conflit en Ituri. Il s'agit notamment de la question foncière, l'exploitation forestière, la lutte pour l'or iturien, la lutte pour le contrôle des importations et des exportations et l'exploration pétrolière.

## 2. L'ÉVOLUTION DES ALLIANCES POLITIQUES EN ITURI

Les principaux antagonistes du conflit en Ituri sont les communautés hema d'éleveurs et lendu d'agriculteurs. Alors que la communauté hema est composée des Hema du Nord (Gegere) et des Hema du Sud<sup>3</sup>, la communauté lendu peut être divisée entre les Lendu du Nord et les Lendu du Sud<sup>4</sup>. Dès la rébellion de l'AFDL contre le régime de Mobutu, le conflit entre les Hema et les Lendu a été stimulé et manipulé par certains officiers de l'armée ougandaise, qui ont appliqué la stratégie de diviser pour régner. Comme l'ont démontré Vlassenroot et Raeymaekers, les élites locaux ont à leur tour profité de cette tactique ougandaise pour consolider leur position de pouvoir et pour établir des contacts avec le monde extérieur<sup>5</sup>.

### 2.1. La rivalité entre Nyamwisi-Tibasima et Wamba-dia-Wamba

La ville de Bunia a été transformée en bastion politique pour la première fois quand l'aile Wamba du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) s'y est installée en septembre 1999. En avril 1999, Wamba-dia-Wamba, un ancien professeur de l'université de Dar-es-Salaam, avait été destitué comme président du RCD par le collège des membres fondateurs du mouvement. Après avoir déménagé à Kisangani, il s'est finalement établi à Bunia. A ce moment-là, Wamba avait déjà créé une faction rivale du RCD, notamment le RCD-Mouvement de libération (RCD-ML). Malgré le fait que Mbusa Nyamwisi et Ateenyi Tibasima étaient nommés administrateurs du Nord-Kivu et de la Province Orientale, les deux n'ont pas hésité à s'insurger contre leur leader. Lorsque les Ougandais se sont rendus compte de cette lutte pour le pouvoir à l'intérieur du RCD-ML, ils ont essayé

<sup>3</sup> Les Hema du Sud sont aussi connus comme les Banyoro.

<sup>4</sup> Les Lendu du Sud sont aussi connus comme les Ngiti.

<sup>5</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, "Le conflit en Ituri", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003.

de réconcilier les trois factions à l'occasion d'une rencontre à Kampala en octobre 2000, mais ça n'a pas marché. Nyamwisi et Tibasima n'étaient pas contents de leur nomination respectivement comme premier vice-président en charge de l'administration et deuxième vice-président responsable de la diplomatie. A plusieurs reprises, ils ont tenté de renverser Wamba<sup>6</sup>. En 2000, chacune des factions a cherché un soutien auprès de groupes ethniques. Alors que Wamba a été soutenu par les Lendu, Mbusa et Tibasima se sont appuyés sur les Hema<sup>7</sup>.

## 2.2. L'échec de la fusion entre le RCD-ML et le MLC

En organisant une fusion entre le RCD-ML et le Mouvement pour la libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, l'Ouganda a contourné la division interne de ses pions en RDC. Le nouveau mouvement rebelle était dirigé par Bemba et baptisé le Front de libération du Congo. Comme Mbusa et Tibasima s'étaient facilement joints au nouveau groupe, Bemba transférait son quartier général à Beni. Néanmoins, vers juin 2001, il y avait des affrontements entre les milices de Mbusa et le FLC. Alarmé par ce nouvel éclatement de violence, le gouvernement ougandais a invité les différentes factions du FLC à Kampala. On s'est mis d'accord pour que Nyamwisi soit reconnu comme président du RCD-ML et que Nyamwisi et Bemba reçoivent chacun le contrôle de certaines régions dans l'est du Congo. La rupture définitive entre le tandem Mbusa-Tibasima d'un côté et Bemba de l'autre se produisit en novembre 2001. Les deux raisons principales derrière la rupture étaient la prééminence de Bemba au cours des travaux préparatoires du Dialogue inter-Congolais et le fait que Mbusa et Tibasima ne voulaient plus accepter le contrôle de Bemba sur les postes frontaliers de Kasindi et de Mahagi, une source importante de revenus. Peu après le retrait des troupes de Bemba (le 21 novembre 2001), Mbusa a également réussi à remplacer Wamba-dia-Wamba comme président du RCD-ML.

## 2.3. La création de l'UPC

Le coup d'Etat de Mbusa n'était pourtant pas la dernière étape dans le processus de désintégration du RCD-ML. Cette fois-ci, c'était le changement de cap par la présidence du RCD-ML qui a échauffé les esprits. Le 19 avril 2002, suite à la signature d'un accord de paix à Sun City entre le MLC, le RCD-ML, le RCD-Goma et le gouvernement de Kinshasa, les dirigeants du RCD-ML ont cru qu'ils étaient le nouvel allié du régime de Joseph Kabila. Ce

<sup>6</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, 2003, *op. cit.*, p.217.

<sup>7</sup> Human Rights Watch, *Couvert de sang: violence ciblée sur certaines ethnies dans le nord-est de la RDC*, 2003, p.5.

changement d'attitude a sérieusement offensé certains éléments hema, un des critiques les plus sévères étant Thomas Lubanga, un allié de Tibasima. A son avis, la dernière manoeuvre de Mbusa faisait partie d'une stratégie plus large visant à consolider la domination de la communauté Nande en Ituri<sup>8</sup>. En juin 2002, Lubanga se retirait de la branche armée du RCD-ML – l'Armée populaire congolaise – pour mettre sur pied son propre mouvement, dénommé l'Union des patriotes congolais (UPC).

Initialement appuyé par l'UPDF, Thomas Lubanga n'a pas mis beaucoup de temps à prendre Bunia. Le 8 août 2002, deux mois après sa création, l'UPC s'est installée dans la capitale d'Ituri<sup>9</sup>. Cependant, en décembre 2002, Lubanga annonçait qu'il allait former une alliance avec le RCD-Goma dans le but d'établir des relations plus étroites avec le Rwanda. Comme à ce moment-là les relations bilatérales entre le Rwanda et l'Ouganda étaient extrêmement tendues, le rapprochement entre l'UPC et le RCD ne plaisait pas au régime de Museveni. Or, le gouvernement ougandais s'inquiétait déjà de la création d'un nouveau mouvement rebelle appelé PRA (People's Redemption Army). Selon certaines sources, le siège principal de cette milice était basé dans le nord de l'Ituri et on disait que les activités anti-gouvernementales de Kizza Besigye<sup>10</sup> étaient liées à celle de la PRA. En outre, un des leaders principaux de la PRA était Edison Muzoora, un ancien officier de l'UPDF qui avait quitté l'armée ougandaise pour s'enfuir vers Kigali. L'ancien ministre de la Défense de l'UPC, le chef Kahwa Mandro, profita de l'occasion pour susciter la haine ougandaise contre Thomas Lubanga: dans la presse ougandaise il a raconté un tas d'histoires sur les liens supposés entre la PRA et l'UPC, ainsi que la prétendue aide militaire du Rwanda à l'UPC.

#### 2.4. La fragmentation de l'UPC

Afin de contrecarrer l'hégémonie croissante de l'UPC sur Bunia et une partie de l'Ituri, l'Ouganda décidait, en janvier 2003, d'appuyer la création de la FIPI, une plate-forme initialement politique qui regroupait des factions politiques de toutes les communautés ethniques en Ituri, notamment le FNI – un parti lendu présidé par Floribert Njabu, le PUSIC – le parti du chef Kahwa Mandro, le FPDC – un parti dominé par des Alur et des Lugbara et dirigé par Unen Chan<sup>11</sup>. D'après Vlassenroot et Raeymaekers (2003), la croissance spectaculaire et soudaine du nombre de «partis politiques» était

<sup>8</sup> Mbusa Nyamwisi lui-même est un Nande.

<sup>9</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, 2003, *op. cit.*, pp.216-221.

<sup>10</sup> En 2001, Kizza Besigye était le principal adversaire de Yoweri Museveni dans les élections présidentielles. Après sa défaite électorale, Besigye a obtenu l'asile politique en Afrique du Sud (Source: *A need for protection, a thirst for justice*, Amnesty International, 21 October, 2003, pp.5-6).

<sup>11</sup> Amnesty International, 2003, *op. cit.*, pp.5-14.

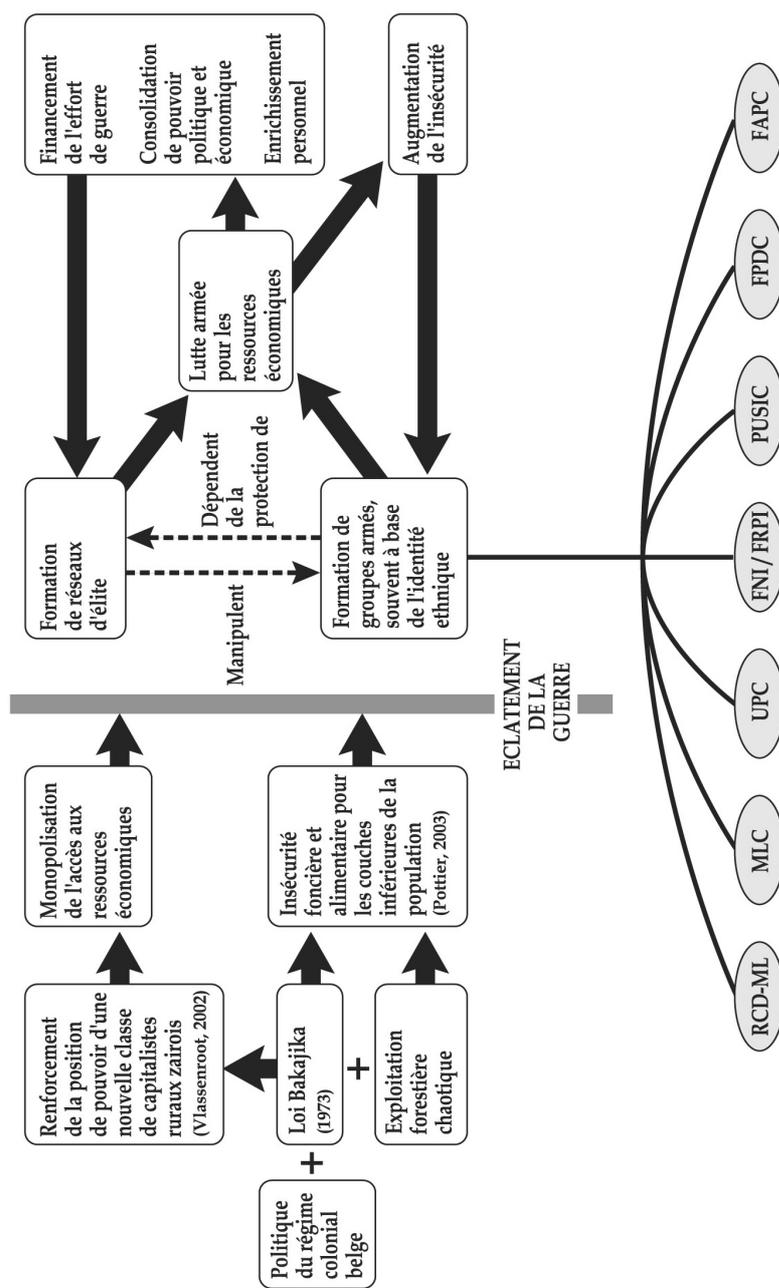
due au mécontentement face au changement de cap de Thomas Lubanga. L'alliance entre l'UPC et le régime rwandais créait une fissure entre les Hema Nord et les Hema Sud. Une des dernières dissidences auxquelles Lubanga a dû faire face fut celle de Jérôme Kakwavu Bukandu, un commandant munyamulenge qui a fondé les Forces armées pour le Congo (FAPC)<sup>12</sup>.

Le 5 mars 2003, les forces de l'UPDF rentraient officiellement en Ituri, en invoquant des problèmes au niveau de la sécurité interne. Après avoir pris Bunia, elles occupèrent également certaines zones aux alentours de Aru et de Jugu à Mahagi. Fort critiqué par la communauté internationale, le retour ougandais avait lieu dans un contexte politique changé. Les factions armées ituriennes ayant à cette occasion soutenu l'UPDF avaient été composées de membres de tous les groupes ethniques dans le district. Même si les combattants lendu étaient plus nombreux, l'UPDF a aussi reçu de l'aide d'une partie de la communauté hema, et particulièrement de ceux provenant du sud de l'Ituri.

Lors de la période entre la mi-avril et le début mai 2003, l'UPC a essayé à plusieurs reprises de reconquérir Bunia, mais sans succès. Ce ne fut qu'au moment où le gouvernement ougandais subissait de fortes pressions de la part de la communauté internationale pour retirer ses troupes du territoire congolais, que la milice de Lubanga a vu l'occasion d'atteindre son but. Les Ougandais étaient très indignés par la pression des Nations unies. Afin de faire pièce à la communauté internationale et de démontrer que la présence ougandaise était absolument nécessaire pour le maintien de la paix dans la région, ils décidèrent de procéder à un retrait brusque, visant à créer du chaos sur le terrain. Le 6 mai 2003, ils se retirèrent de toutes les positions qu'ils avaient occupées à Bunia. Comme on pouvait s'y attendre, la panique fut totale. Il y eut un exode massif de réfugiés vers l'Ouganda et dans certains quartiers de Bunia les milices lendu et ngiti ont commis des massacres contre la population hema.

---

<sup>12</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, *op. cit.*, p.221.



La dynamique du cycle de la violence en Ituri

### 3. LES RELATIONS ENTRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET LE CONFLIT ARMÉ EN ITURI

Si le conflit en Ituri a duré si longtemps, c'est dû au degré d'accès des groupes armés aux ressources économiques. Dans le troisième chapitre de ce rapport nous ferons une analyse des composantes de la structure d'opportunités qui permet aux belligérants de rester sur le champ de bataille et aux élites locales de consolider leur position de pouvoir politique et économique. Bien entendu, la présence des ressources naturelles ne constitue pas en soi une explication suffisante pour la persistance de la violence. Notre analyse montrera que l'accès des groupes armés à ces ressources est facilité par une combinaison de facteurs, notamment l'accaparement de l'appareil administratif par les mouvements rebelles et les milices, des lacunes dans la législation concernant la gestion des ressources naturelles et un manque de moyens ou de volonté pour forcer le respect des lois en vigueur et l'écroulement du secteur minier formel, ce qui a stimulé l'exploitation minière artisanale et la contrebande. Nous nous efforcerons également de fournir une explication pour le fait que de grandes parties de la population se laissent manipuler par les seigneurs de guerre locaux et leurs alliés étrangers. Il deviendra clair que la question foncière a joué un rôle important à cet égard. Puisque les médias occidentaux ont déjà beaucoup dit et écrit sur la responsabilité ougandaise par rapport au drame en Ituri, nous commencerons notre exposé avec quelques remarques sur les motifs originels de l'intervention ougandaise au Congo.

#### 3.1. L'Ituri: un Far West ougandais?<sup>13</sup>

Le 25 septembre 1998, un accident aérien bizarre a éclairé d'un jour particulier la présence militaire ougandaise en Ituri. Le passager le plus important de l'avion accidenté était sans doute Jet Mwebaze, un général de l'UPDF et le frère du général James Kazini, commandant en chef du corps expéditionnaire en RDC et beau-frère de Madame Museveni. Mwebaze avait été accompagné par Rose Kirungi, belle-soeur du major Reuben Ikondere, le numéro 2 du corps expéditionnaire en RDC, le négociant indien Arif Mulji et l'homme d'affaires israélien Zeev Schif, membre du conseil d'administration d'Efforte, la société d'investissement appartenant au frère de Museveni Salim Saleh. Il y avait aussi 1.2 million de dollars en argent liquide. Apparemment, l'appareil avait été immatriculé au Kenya et était en provenance de Wilson Airport. Il s'est avéré que les organisateurs du voyage avaient menti sur la destination finale: alors qu'officiellement l'avion était en route pour Kabanda

<sup>13</sup> Voir l'article: MAINDO MONGA NGONGA, A., "La républiquette de l'Ituri en République Démocratique du Congo: un far west ougandais", *Politique Africaine*, n°89, 2003, pp.81-192.

en Ouganda, sa destination réelle était Bunia au Congo. On a découvert que le but du voyage était l'achat à des officiers de l'UPDF d'une importante quantité d'or obtenue clandestinement. Les passagers auraient eu l'intention de commercialiser cet or par le biais d'Efforte et de la société de Mulji, Banda Electricals<sup>14</sup>.

Selon le Groupe d'experts des Nations unies, ce genre de pillage en Ituri a été le travail de plusieurs réseaux d'élite composés de soldats ougandais, d'entreprises internationales, de rebelles locaux, d'officiers et de politiciens. Certains hommes d'affaires hema auraient collaboré avec les militaires ougandais pour transporter des matières premières ituriennes vers l'Ouganda. En échange de ces produits, ils auraient reçu de l'essence, des cigarettes et des armes, sans avoir dû payer de taxes à la douane<sup>15</sup>. La même analyse est reprise dans un article récent de Alphonse Maindo Monga Ngonga (2003). D'après Ngonga, il serait même justifié de décrire l'Ituri comme un «Far West ougandais», une zone où l'impunité règne et où le droit du plus fort prévaut. Durant les deux guerres récentes, tout le pouvoir économique et politique aurait été entre les mains d'un groupe restreint d'officiers ougandais, qui n'ont poursuivi qu'un seul but: manipuler la situation de conflit pour en tirer des avantages personnels<sup>16</sup>. A cet égard, Chris Dietrich parle d'un commercialisme militaire. Il s'agit d'une nouvelle tendance dans la privatisation de la sécurité en Afrique subsaharienne, qui implique l'utilisation croissante des armées nationales comme instruments pour générer des bénéfices économiques pour les élites politiques<sup>17</sup>. Aux yeux de William Reno, ceci fait partie d'une stratégie bien réfléchie et développée par les leaders politiques des soi-disants Etats déstructurés (*failed states*). Afin de faire face à la fragmentation de leurs anciens réseaux de patronage dans l'ère après la guerre froide, les politiciens forment des alliances avec des entreprises minières étrangères et des firmes privées de sécurité. Ainsi, ils réussissent à éviter l'émergence de centres de pouvoir rivaux locaux, mais en même temps ils sont aussi responsables de la destruction de leurs propres structures étatiques conventionnelles<sup>18</sup>.

Par contre, Gérard Prunier estime que certaines considérations sécuritaires ont aussi joué un rôle dans la décision ougandaise de procéder à une intervention militaire dans le conflit en RDC. Avant l'éclatement de la première guerre du Congo, le régime mobutiste représentait un danger réel

<sup>14</sup> PRUNIER, G., "L'Ouganda et les guerres congolaises", *Politique Africaine*, n°75, octobre 1999, p.55.

<sup>15</sup> Human Rights Watch, 2003, *op. cit.*, p.13-14.

<sup>16</sup> MAINDO MONGO NGONGA, A., *op. cit.*

<sup>17</sup> DIETRICH, C., "The commercialisation of military deployment in Africa", *African Security Review*, vol. 9, no. 1, Institute for Security Studies, 2000.

<sup>18</sup> RENO, W., "African weak states and commercial alliances", *African Affairs*, vol. 96, 1997, pp.165-185.

pour la sécurité ougandaise. La source de beaucoup de problèmes était l'alliance entre le maréchal Mobutu et le régime de Khartoum, qui a commencé à mener une politique agressive vis-à-vis des pays voisins à partir de 1989. Premièrement, l'ancien président zaïrois a permis à l'armée soudanaise d'opérer à travers le nord du Zaïre, tant pour attaquer les rebelles du SPLA (Sudan People's Liberation Army), que pour soutenir le Lord's Resistance Army, une guérilla millénariste acholi qui opérait dans le nord de l'Ouganda. Cet arrangement particulier entre Mobutu et Tourabi s'expliquait par les évolutions politiques en Ethiopie: suite à l'effondrement du régime communiste éthiopien, le colonel Garang avait perdu ses bases arrière en avril 1991 et son mouvement avait été repoussé jusqu'à la frontière ougandaise. Désirant en finir avec le SPLA, le régime de Khartoum a donné une aide massive en armes et en équipements au LRA, ce qui n'a évidemment pas plu au régime de Museveni. Deuxièmement, lorsque le régime de Khartoum a recruté d'anciens soldats de Idi Amin dans sa région d'origine (le West Nile) pour en faire un nouveau mouvement rebelle opposé au gouvernement de Kampala, le maréchal Mobutu a une fois de plus donné son autorisation d'utiliser le territoire zaïrois. Finalement, la troisième initiative mobutiste offusquant le régime de Museveni fut l'aide apporté au mouvement rebelle de l'ADF (Allied Democratic Front). Tout comme les autres mouvements rebelles cités ci-dessus, l'ADF était basé au Zaïre (juste en face du district Bundibugyo) et soutenu par le gouvernement islamique de Khartoum<sup>19</sup>.

Bien qu'il conteste l'analyse purement économique des motifs se trouvant derrière la participation ougandaise aux guerres congolaises, Prunier reconnaît que les idées économiques du président ougandais ont sûrement stimulé la première intervention militaire au Zaïre. D'après Prunier, Museveni est demeuré marxiste, ce qui fait qu'il ne croit pas à une transformation du continent africain sur le plan politique sans de profondes transformations du soubassement économique. Combinant son déterminisme marxiste avec les principes de la «good governance» de Washington, le président ougandais semble avoir développé une obsession pour l'élargissement des marchés en Afrique. Considérant le bloc inerte du Zaïre comme un obstacle à la transformation économique régionale, Museveni a voulu traiter le Haut-Zaïre, de Lubero à Faradje, et d'Isiro à Kisangani, comme une zone d'influence 'naturelle' pour le commerce, les entreprises et les capitaux ougandais<sup>20</sup>.

En résumé, on peut dire que la présence militaire ougandaise en Ituri a donné lieu à l'émergence d'un commercialisme militaire parmi les officiers de l'UPDF. Cependant, il serait exagéré de prétendre que les motifs se trouvant derrière la première intervention au Congo furent purement économiques.

<sup>19</sup> PRUNIER, 1999, *op. cit.*, pp.45-46.

<sup>20</sup> *Ibidem*, pp.46-47.

### 3.2. La question foncière

Etant donné que depuis longtemps la majorité de la population iturienne travaille dans l'agriculture ou l'élevage, il est peu étonnant que l'accès à la terre constitue toujours l'un des enjeux économiques les plus importants du conflit actuel en Ituri. Prèsque tous les observateurs s'accordent à reconnaître que l'intensification du conflit entre les communautés hema et lendu est due à un incident qui s'est produit en juin 1999. Selon les sources lendu, un petit groupe de Hema aurait essayé de soudoyer les autorités locales pour qu'elles modifient les registres de propriété foncière en leur faveur dans la zone de Walendu Pitsu, qui fait partie du district Djugu d'Ituri. Ils auraient utilisé de faux papiers pour s'accaparer leurs terres. La situation s'est encore aggravée à cause de l'ingérence de l'Ouganda. Le brigadier-général James Kazini a nommé une Hema, Adèle Lotsove Mugisa, gouverneur des districts d'Ituri et du Haut Uele dans la Province Orientale. Suite à cette décision, la population lendu a eu l'impression que l'armée ougandaise se rangeait du côté des propriétaires fonciers hema<sup>21</sup>. Par contre, les Hema prétendent que la violence en juin 1999 était organisée par des milices extrémistes lendu avec l'aide des autorités de Kinshasa. Quoi qu'il en soit, d'après certaines sources, les chefs lendu avaient déjà averti les Hema de laisser leurs terres et cultures avant les premières attaques de juin 1999. Par la suite, une partie de l'élite hema – notamment les familles Kodjo Singa, Savo et Ugwaro – a commencé à engager des militaires ougandais comme gardiens privés pour protéger leurs biens immobiliers et leurs fermes<sup>22</sup>.

L'explosion de violence de juin 1999 a traduit le mécontentement profond parmi la population iturienne concernant la façon dont les autorités locales et nationales ont géré la question foncière dans le passé. Pendant l'époque coloniale, la communauté hema a obtenu un accès privilégié au travail dans l'administration coloniale, les mines et les plantations. Ce traitement préférentiel était une des composantes de la politique coloniale belge: en voulant mettre en place une structure de pouvoir efficace, ils ont donné la préférence aux Hema, parce que historiquement leur arrivée aurait précédé celle des agriculteurs lendu. A l'exemple de la stratégie de gouvernance développée par les Britanniques en Afrique du Sud, les colonistes belges ont procédé à un regroupement des communautés ethniques locales en entités proto-politiques et – en outre – ils ont aussi introduit un système d'enregistrement des titres fonciers et de la propriété individuelle des terres. Pour réaliser l'introduction de ce nouveau système foncier, l'administration coloniale a pris une quantité nécessaire des terres

<sup>21</sup> Human Rights Watch, *op. cit.*, p.19.

<sup>22</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, *op. cit.*, pp.215-216.

collectivement tenues par les communautés locales en déclarant les terres vacantes propriété de l'Etat. Après la fin de l'époque coloniale belge, les Hema ont réussi à consolider leur position dominante en ce qui concerne l'accès à la terre. A cet égard, il faut faire mention de la loi foncière de 1973<sup>23</sup>. Cette loi, qui était la prolongation de la loi Bakajika de 1967, stipulait que toutes les terres (donc aussi les terres coutumières) devenaient la propriété de l'Etat et elle intégrait l'ordre rural traditionnel dans le système politique moderne<sup>24</sup>. Par rapport au sujet de notre étude, il est important de mentionner que la loi foncière de 1973 a fait en sorte que toutes les transactions de terre basées sur la loi coutumière soient illégales. Aujourd'hui, la seule manière d'obtenir des terres auprès de l'Etat est de parcourir une procédure administrative qui va de pair avec un enregistrement officiel et un cadastrage. Les lois foncières se sont avérées un instrument puissant entre les mains d'une nouvelle élite de capitalistes ruraux zaïrois: jouant déjà un rôle de premier plan au niveau politique ou économique, ces derniers ont facilement pu s'emparer de toutes les terres non encore attitrées. Pour les couches inférieures de la population rurale, les conséquences de la loi Bakajika ont été beaucoup plus négatives, puisqu'ils ont dû accepter la redistribution des terres communes (traditionnelles)<sup>25</sup>. En Ituri, l'élite hema a utilisé la loi de 1973 pour obtenir accès aux anciennes plantations de la période coloniale ainsi que pour étendre ses droits fonciers sur les terres supposées appartenir aux Lendu<sup>26</sup>. Il est à craindre que la question foncière va continuer à créer des problèmes dans un futur proche. Après la deuxième guerre mondiale, la densité démographique iturienne a beaucoup augmenté, avoisinant maintenant celle de certains pays européens. Selon Alphonse Maindo Monga Ngonga, la population de l'Ituri est passée de 600.000 habitants en 1946 à plus de 4.000.000 en 1999<sup>27</sup>. Il va de soi que cette augmentation a sérieusement réduit et raréfié les terres cultivables ainsi que les pâturages<sup>28</sup>.

Selon l'anthropologue Johan Pottier, une bonne compréhension de la question foncière est indispensable si l'on veut percer l'énigme de la spirale de la violence en Ituri. Pottier est convaincu qu'il existe des rapports directs entre la loi Bakajika de 1973, l'insécurité foncière et alimentaire découlant de

<sup>23</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, *op. cit.*, pp.212-213.

<sup>24</sup> Suite à la nouvelle législation, les autorités coutumières traditionnelles ont perdu leur contrôle légitime sur la distribution des terres et ils ont dû se contenter de leur nouvelle fonction de simples administrateurs dans les institutions de l'Etat zaïrois (Source: VLASSENROOT, K., *The making of a new order: dynamics of conflict and dialectics of war in South Kivu*, thèse doctorale non publiée, Université de Gand, 2002, p.81).

<sup>25</sup> VLASSENROOT, 2002, *op. cit.*, p.82.

<sup>26</sup> VLASSENROOT, K. et T. RAEYMAEKERS, *op. cit.*, pp.213-214.

<sup>27</sup> Ngonga estime qu'entre 1999 et 2001, la population de Bunia a augmenté de 90.000 à 250.000 âmes.

<sup>28</sup> MAINDO MONGO NGONGA, A., 2003, *op. cit.*, p.184.

son introduction, le besoin de protection et la formation de milices. D'après lui, une grande partie de la population iturienne n'a pas d'autres alternatives pour assurer sa subsistance que d'offrir ses services aux grands propriétaires fonciers et aux seigneurs de guerre. A leur tour, ces élites se sont bien trouvées d'encourager l'insécurité. Grâce à la dépendance et la vulnérabilité de la population dues à la persistance de l'insécurité, les membres des élites ont pu s'assurer l'adhésion de plusieurs bandes de combattants facilement manipulables et prêtes à être engagées dans la lutte armée pour le contrôle sur les ressources économiques en Ituri<sup>29</sup>.

### 3.3. L'exploitation forestière

Pendant les guerres récentes au Congo, la gestion forestière est tellement tombée dans le chaos que les entreprises bien établies ont dû abandonner le terrain. Comme on expliquera ci-dessous, des arrangements illicites entre hommes politiques haut-placés, chefs coutumiers et entreprises d'exploitation forestière pourraient entraîner une croissance du nombre d'expropriations foncières forcées. Dans ce cas, il faut craindre que l'insécurité foncière et alimentaire n'augmentent encore, ce qui aurait alors un effet amplificateur sur la formation de milices et sur la violence dans la région.

La coupe de bois est une activité relativement facile et au rendement rapide, avec peu d'investissements. Quelques ouvriers équipés de camions et de scies mécaniques suffisent pour générer – dans une période limitée – des centaines de milliers de dollars. Pour beaucoup de gouvernements dans le tiers-monde, l'exploitation forestière est une des sources les plus importantes de devises étrangères<sup>30</sup>. La RDC possède 50 pour cent des forêts tropicales africaines restantes<sup>31</sup>. Jusqu'en 1998, on retrouvait le sipo, le sapelli, le tola, l'iroko, l'afformosia, le tima et le wenge parmi les espèces de bois exportées du Congo. Néanmoins, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les revenus de taxes provenant de l'exploitation forestière ont toujours été assez bas en RDC. Déjà avant la guerre, les concessionnaires ne devaient payer que 2 USD par hectare pour chaque concession de 1000 hectares. En outre, une grande partie de la valeur ajoutée était réalisée à l'extérieur du pays, et cela malgré les initiatives gouvernementales stimulant l'exportation de produits traités.

<sup>29</sup> POTTIER, J., *Emergency in Ituri, DRC: political complexity, land and other challenges in restoring food security*, papier spécial écrit à l'occasion de l'atelier international organisé par la FAO à Tivoli, 23-25 septembre 2003, pp.10-11.

<sup>30</sup> "The logs of war: the timber trade and armed conflict", *Global Witness*, 25 March, 2002, p.58.

<sup>31</sup> D'après un rapport de l'ONG Forest Monitor, la RDC contient 12,5% des forêts tropicales restantes dans le monde (source: "Sold down the river: the need to control transnational forestry corporations: a European case study", *Forest Monitor Ltd*, March 2001).

Entre 1995 et 1998, la production de bois a connu une forte baisse. Alors qu'en 1995 la RDC produisait toujours 300.000 mètres cubes de bûches, en 1998 elle a baissé à un niveau de 224.000 mètres cubes<sup>32</sup>.

D'après une étude du World Resources Institute, la prise de pouvoir de Laurent Kabila n'est pas allée de pair avec des améliorations dans le domaine de la gestion forestière. Beaucoup de concessions ont continué à être gérées comme sous le régime du Président Mobutu<sup>33</sup>. Par manque de personnel local formé, les entreprises européennes ont dû envoyer des expatriés en RDC. En plus, le gouvernement de Kabila a pris une attitude inconséquente quant à l'attribution de concessions forestières. Dans la plupart des cas, il n'a pas révoqué pas les concessions « dormantes », même s'il s'agissait de concessions attribuées aux bonzes du régime mobutiste. Finalement, quoiqu'en théorie chaque entreprise ait droit à l'utilisation garantie d'une concession à condition qu'elle ait pris le temps obligatoire pour évaluer la zone de la concession et pour construire de l'infrastructure, il s'est avéré en pratique que le gouvernement congolais pouvait – à tout moment – rompre les contrats existants<sup>34</sup>.

A cause du comportement capricieux du gouvernement Kabila, beaucoup d'entreprises forestières bien établies ont décidé d'abandonner leurs opérations. Leur place a été prise par des juniors tels que Dara Forêt, une entreprise congolaise dirigée par l'homme d'affaire thaïlandais John Kotiram<sup>35</sup>. Au lieu de s'adresser au gouvernement de Kinshasa dans le but d'obtenir une licence d'exploitation dans la forêt tropicale de l'Ituri, ce dernier a contacté – en juin 1998 – les autorités du RCD-ML, qui contrôlaient une grande partie de l'Ituri et du Nord-Kivu<sup>36</sup>. La décision de Kotiram de s'engager dans l'exploitation forestière en RDC avait trait au projet de l'entreprise ougandaise Dara Great Lakes Industries<sup>37</sup> de construire une usine pour la production de bois semi-fini et fini à Namanve (Kampala). Pour atteindre ce but, DGLI avait déjà obtenu une licence d'investissement auprès

<sup>32</sup> A un moment donné, le gouvernement a introduit un système de taxes variables. Le taxe *ad valorem* sur les exportations était de 4% pour les bûches, 2% pour le bois scié et 1,5% pour les placages (Source: *Forest Monitor Ltd*, 2001, *op. cit.*, *Country profile*).

<sup>33</sup> *Forests and the Democratic Republic of Congo: opportunity in a time of crisis*, World Resources Institute, June 1998, p.9.

<sup>34</sup> *Forest Monitor Ltd*, 2001, *op. cit.*

<sup>35</sup> Les actionnaires et les directeurs de Dara Forêt ont soit la nationalité thaïlandaise (5%), soit la nationalité congolaise (40%). La seule entreprise ougandaise à avoir un intérêt dans Dara Forêt est Royal Star Holdings, dont tous les directeurs et tous les actionnaires ont la nationalité thaïlandaise. Royal Star Holdings détient 55% des actions de Dara Forêt (source: Rapport final de la Commission d'enquête Porter, novembre 2002, p.55).

<sup>36</sup> Rapport final de la Commission d'enquête Porter, novembre 2002, p.64.

<sup>37</sup> Toute comme Dara Forêt, Dara Great Lakes Industries fait partie du Dara Group, une entreprise enregistrée aux Iles Vierges. John Kotiram occupe le poste de «managing director» dans toutes les deux (Commission Porter, *op. cit.*, p.59).

du gouvernement ougandais, mais la direction de l'entreprise s'était rendu compte que ses concessions d'exploitation forestière ougandaises ne suffiraient pas à couvrir la demande de bois de l'usine de Namanve. Il était alors logique que DGLI ait demandé de l'aide à Dara Forêt. Malheureusement, les conditions strictes de la législation ougandaise en matière de gestion forestière troublaient l'élaboration d'un plan de collaboration. La loi ougandaise stipule que le bois transitaire doit être accompagné d'un *Forest Products Movement Permit* délivré par les *District Forest Office*. Si on veut couper du bois dans les réserves forestières ougandaises, on est obligé de demander une permission spéciale auprès du Département forestier à Kampala<sup>38</sup>. Il est également interdit d'exporter du bois brut du territoire ougandais<sup>39</sup>.

Dara Great Lakes Industries a rencontré beaucoup de difficultés en parcourant la procédure décrite ci-dessus. D'abord, le Département forestier ougandais a refusé la demande de Kotiram concernant l'accès aux réserves de Budongo, Bugoma et Mabira. Puis, deux bureaux consultatifs contactés par Kotiram en vue de son projet d'expansion régionale<sup>40</sup> ont averti DGLI du fait que les interventions de SmartWood, une institution de supervision internationale qui attribue des certificats aux produits forestiers provenant de forêts bien gérées, pourraient aussi poser des problèmes, surtout pour les exportations de bois issu des concessions de Dara Forêt en RDC.

Comme l'homme d'affaires thaïlandais ne voulait pas prendre trop de risques, il s'est décidé à ne pas couper d'arbres à l'intérieur de la concession de 100.000 hectares lui ayant été attribuée en mai 2000 par le mouvement rebelle du RCD-ML<sup>41</sup>. Lors de son témoignage devant la commission d'enquête présidée par Justice Porter, Kotiram a admis avoir exporté environ 48.000 mètres cubes de bûches congolaises vers l'Ouganda, mais il a immédiatement ajouté que tous les accords d'achat avaient été conclus avec les chefs coutumiers en place<sup>42</sup>. Cette remarque sur l'implication de chefs coutumiers dans l'exploitation forestière en Ituri mérite plus d'attention. La déclaration de Kotiram semble confirmer la thèse défendue par l'ONG Forest Monitor Ltd dans son rapport *Sold down the river* (2001). D'après les auteurs, la loi Bakajika (cf. Supra: 3.2.) n'a pas été respectée par tous les chefs coutumiers congolais. Certains d'entre eux joueraient toujours un rôle de premier plan dans la distribution de terres, entre autres par l'imposition de

<sup>38</sup> L'entreprise en question doit d'abord remettre une demande auprès du *District Officer* de la zone où se trouve la réserve forestière. Ensuite la demande est envoyée à Kampala pour être sanctionnée.

<sup>39</sup> Commission Porter, *op. cit.*, p.57.

<sup>40</sup> Il s'agit du Rogue Institute for Ecology and Economy et du bureau Unique, Wegerhäuser & Partner (source: Commission Porter, *op. cit.*, p.60).

<sup>41</sup> Commission Porter, *op. cit.*, p.63.

<sup>42</sup> *Ibidem*.

taxes foncières à la population. Une partie de cet argent serait remise aux plus hauts échelons de la hiérarchie politique (notamment les leaders des mouvements rebelles et des milices), ce qui expliquerait la vente par les chefs coutumiers de terres à des entreprises d'exploitation forestière.

Le comportement irresponsable de certains chefs coutumiers pourrait avoir de graves conséquences pour l'environnement ainsi que pour l'agriculture locale. Chassés de leurs terres, les paysans se voient obligés de déplacer leurs activités agricoles plus au fond de la forêt. Ces flux migratoires donnent lieu à un déboisement accéléré et à une pénurie accrue de certains produits forestiers comme le bois de feu. Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur le rôle des chefs coutumiers dans la vente des terres à des entreprises d'exploitation forestière, il serait intéressant de faire des recherches sur les liens entre les expropriations foncières forcées, le phénomène du déboisement et la formation des milices en Ituri.

### 3.4. La lutte pour l'or iturien

La plupart des géologues sont d'accord pour dire qu'en théorie les dépôts d'or congolais sont suffisamment considérables et attrayants pour offrir à l'Etat congolais les avantages énumérés par le World Gold Council dans sa publication *A glittering future: gold mining's importance to sub-saharan Africa and heavily indebted countries* (1999). Il s'agit notamment des revenus en devises étrangères provenant des exportations, l'afflux d'investissements directs étrangers et les transferts de technologie associée, un niveau de capitalisation plus élevé, la fourniture d'infrastructure physique et humaine liée aux projets miniers, une augmentation des revenus fiscaux grâce aux taxes et redevances payées par les entreprises minières, un niveau de mise à l'ouvrage plus élevé et finalement une augmentation de la demande effective et de l'assistance dans le développement d'une infrastructure légale, financière et administrative<sup>43</sup>. La majorité des dépôts d'or congolais se trouvent dans le nord-est et l'est du pays, et plus particulièrement dans le Maniema et l'Ituri<sup>44</sup>. Si la production totale d'or au Congo était de 500 tonnes pour la période entre 1905 et 1972, la part du lion provenait de l'Ituri, où les mines produisaient 350 tonnes d'or<sup>45</sup>.

Malheureusement, le secteur aurifère congolais est arrivé dans un état de délabrement très avancé avant le début de la première guerre du Congo. Il était question d'une absence totale de contrôle gouvernemental sur le

<sup>43</sup> *A glittering future: gold mining's importance to sub-saharan Africa and heavily indebted poor countries*, World Gold Council, 17 June, 1999, p.5.

<sup>44</sup> Report of the Panel of Experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth of the Democratic Republic of Congo, 10 November, 2001, §26.

<sup>45</sup> *Enkele basisbegrippen en kort overzicht mbt de goudindustrie in de D.R.Congo*, G. F. CONSULT, octobre 2002, papier remis à la commission d'enquête du sénat belge, pp.6-7.

paiement de taxes d'exportations, d'un manque sérieux d'investissements étrangers et de l'exode de plusieurs entreprises bien établies, qui ont laissé leur place à des «juniors» n'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour pouvoir garantir le bon déroulement de leurs projets<sup>46</sup>. L'écroulement du secteur minier industriel a stimulé l'exploitation minière artisanale et la contrebande. Alors qu'au début des années '90 le Burundi était la zone de transit la plus importante pour les exportations d'or provenant du Congo, cette fonction a été remplie par l'Ouganda depuis 1997. Cela s'explique d'un côté par la proclamation d'un embargo commercial régional contre le régime de Pierre Buyoya<sup>47</sup> et de l'autre côté par l'existence d'un système d'exemptions fiscales dans le commerce d'or ougandais<sup>48</sup>. D'après les chiffres du US Geological Survey, les exportations d'or ougandaises se sont élevées à 6819 kg en 1997, comparé aux 5067 kg en 1996, 3093 kg en 1995 et 225 kg en 1994<sup>49</sup>. Durant la deuxième guerre du Congo, l'Ouganda a sans doute profité le plus des richesses aurifères de l'Ituri. Alors que la capacité de sa production nationale n'a pas augmenté, les exportations d'or de l'Ouganda ont plus que doublé après que l'UPDF ait pénétré le territoire congolais. Les troupes ougandaises se sont déployées – entre autres – aux abords de Kilo Moto, décrit comme l'une des mines d'or les plus productives du Congo<sup>50</sup>.

D'après nous, l'exploitation et le commerce aurifères ont influencé la dynamique du conflit en Ituri à trois niveaux: (a) l'attribution de droits miniers, (b) la levée de taxes et (c) la contrebande. Dans ce qui suit, on essaiera de déterminer quels groupes d'acteurs ont été actifs dans le secteur aurifère en Ituri. On donnera également un aperçu des facteurs politiques, économiques et militaires qui ont créé les conditions idéales pour l'organisation de leurs activités. Cependant on ne traitera pas de la contrebande pour laquelle les sources sont par essence assez vagues et imprécises.

---

<sup>46</sup> Le départ des grandes entreprises minières était dû à la baisse constante (en termes réels) des métaux de base pendant les années 1980 et 1990. A cause de cette chute, le secteur minier congolais est devenu beaucoup moins intéressant pour les investisseurs. Les opérations plus risquées comme l'exploration ont été abandonnées par les grandes entreprises et reprises par celles qu'on surnomme les «juniors», c.-à-d. des entreprises plus petites gérées par un personnel très compétent, qui avait été licencié par les majeurs, à cause de la crise dans le secteur minier (Source: KENNES, E., "Footnotes to the mining story", *Review of African Political Economy*, vol. 29, nos. 93-94, September-December 2002, pp.602-604).

<sup>47</sup> L'embargo était proclamé par les pays de l'Afrique centrale et orientale dans le but de forcer le régime de Pierre Buyoya (qui avait pris le pouvoir par un coup d'Etat) de respecter la constitution nationale et de renoncer à la présidence. (Source: "Burundi sanctions suspended", *Mail & Guardian*, 26 January, 1999).

<sup>48</sup> Audition d'Alain Goetz devant la Commission d'enquête du Sénat belge, 6 décembre 2002.

<sup>49</sup> US Geological Survey 1997, *The Mineral Industry of Uganda*.

<sup>50</sup> Human Rights Watch, 2003, *op. cit.*, p.13.

### 3.4.1. L'attribution de droits miniers

Pour plusieurs raisons, le nombre d'attributions de droits miniers a été plus élevé pendant la première guerre du Congo que pendant la deuxième. Alors que dans certains cas les droits ont été accordés à des alliés militaires en échange de «services spéciaux», dans la plupart des cas, le lien avec la dynamique du conflit a été plutôt indirect. Si certaines entreprises peuvent être critiquées pour avoir graissé la patte aux autorités rebelles dans le but d'obtenir une concession ou des droits d'exploration, il serait quand même exagéré de dire que ces paiements ont eu un impact direct sur l'intensité du conflit.

Durant l'avance de Kabila sur Kinshasa, le climat était exceptionnellement favorable pour les investissements miniers. A la perspective de réformes politiques s'ajoutait la grande disponibilité du capital de risque<sup>51</sup>. Voilà pourquoi, en août 1996, l'entreprise canado-américaine Barrick Gold Corporation<sup>52</sup> a pu signer un contrat minier pour l'exploration et l'exploitation d'un site aurifère ayant deux fois la superficie de la Belgique. L'accord a été signé pendant que Mobutu était encore au pouvoir. Les autres signataires étaient l'Etat zaïrois et l'Office des Mines d'or de Kilo Moto (OKIMO), dont le principal centre d'exploitation, Mongbwalu, ainsi que le siège administratif (Balumines / Camp Yalala) sont localisés dans le territoire de Djugu<sup>53</sup>. Selon le politologue américain William Reno, le général Kpama Baramoto (un proche de Mobutu) était personnellement impliqué dans la préparation du contrat. Reno avance que les Canadiens ont donné des fonds pour réparer un aéroport local, un investissement infrastructurel que Baramoto ne voulait pas faire lui-même. Pourtant le général de Mobutu avait besoin de l'aéroport pour pouvoir suivre et régler ses opérations de diamant au Kasai ainsi que pour faciliter les transferts d'armes vers les mouvements rebelles ougandais<sup>54</sup>.

<sup>51</sup> KENNES, E., 2002, *op. cit.*, p.604.

<sup>52</sup> Selon le journaliste américain Wayne Madsen, Barrick avait été contacté par American Mineral Fields dans le but de remplacer – graduellement – les entreprises françaises et belges au Congo. A l'époque de l'entrée de Barrick au Zaïre, les membres de son *International Advisory Board* étaient tous des 'hommes forts': l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney, Vernon Jordan (un proche de Bill Clinton) et l'ancien président américain George Bush sr. Parmi les autres conseillers de Barrick on retrouvait également l'ancien sénateur américain Howard Baker jr. – le chef d'Etat-major de la Maison Blanche durant la présidence de Ronald Reagan – et Karl Otto Pöhl, l'ancien président de la Banque centrale allemande (MADSEN, W., *Genocide and covert operations in Africa 1993-1999*, New York, The Edwin Millen Press, 1999, pp.73-74).

<sup>53</sup> Rapport de l'ASADHO sur le conflit inter-ethnique Hema-Lendu en territoire de Djugu dans la Province Orientale, 7 décembre 1999.

<sup>54</sup> RENO, W., "Sovereignty and personal rule in Zaïre", *African Studies Quarterly*, vol. 1, issue 3, 1997.

Compte tenu du déroulement des événements après la signature du contrat entre Barrick, l'Okimo et l'Etat zaïrois, il faut conclure que – dans ce cas précis – l'attribution de titres miniers n'a pas eu un impact sur la dynamique du conflit en Ituri. Il n'y a aucune indication que l'argent payé par Barrick pour les droits d'exploration et d'exploitation ait été utilisé pour financer l'effort de guerre des belligérants. En plus, il n'y a pas de preuves que l'investissement de Barrick dans l'aéroport de Bunia ait encouragé les Forces armées zaïroises à organiser une protection spéciale pour la concession d'or attribuée à l'entreprise canado-américaine.

D'après l'historien belge Erik Kennes, le cas du Russel Resources Group est assez différent de celui de Barrick. Kennes estime que l'introduction de l'entreprise australienne dans le secteur d'or iturien faisait partie d'une stratégie développée par une filière ougandaise. Domiciliée à Perth mais non cotée en bourse, le Russel Resources Group est la propriété d'un homme d'affaires local, l'Israélien Gad Raveh, qui serait actif dans le domaine agro-alimentaire, et de David Russel, ancien d'une autre compagnie minière. Etant donné les rumeurs sur l'implication ougandaise dans le secteur aurifère en Ituri, il est intéressant de remarquer que la société est dirigée par David Agmon, général israélien à la retraite, ancien membre de la coopération militaire israélienne à Kinshasa et ancien chef de cabinet de l'ancien premier ministre Benjamin Netanyahu<sup>55</sup>. Plusieurs sources ont confirmé qu'à l'époque de la première guerre du Congo, David Agmon était un conseiller spécial du président ougandais Yoweri Museveni<sup>56</sup>. Selon Kennes, le régime de Kabila avait accordé le gisement de Mongbwalu à Agmon, malgré le fait qu'à ce moment-là, l'entreprise Kimin avait déjà conclu un accord avec Okimo pour le même gisement. Pour résoudre le problème, David Agmon est descendu sur le site minier de Mongbwalu le 12 juin 1997. Il était accompagné par des militaires congolais de la garnison locale dans le but de chasser manu militari le personnel de Kimin qui se trouvait sur le site. Finalement, l'éviction n'a pas eu lieu. Le ministre Kambale a dû annuler l'arrêté ministériel deux semaines plus tard. Le contrat avec Kimin est annulé en septembre 1997. Pour rendre les choses encore plus complexes, Kimin a été évincée par Ashanti Goldfields, avec laquelle elle s'était associée. Après une période chaotique, il est devenu clair que le Russel Resources Group de David Agmon a obtenu la concession 40 mais sans celle de Kimin / Ashanti, alors que Barrick a gardé le contrôle sur la concession 38 (c.-à-d. une partie de ce qui lui avait été attribué sous le régime de Mobutu)<sup>57</sup>.

<sup>55</sup> KENNES, E., "Le secteur minier au Congo: déconnexion et descente aux enfers", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.322-323.

<sup>56</sup> BRASPENNING, T. et M-A. NSASHI, "La République Démocratique du Congo entre les pressions externes et internes", *African Geopolitics*, no. 3, 2001, pp.211-230.

<sup>57</sup> KENNES, E., "Le secteur minier au Congo: déconnexion et descente aux enfers", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.322-323.

Contrairement au cas Barrick, l'attribution des droits miniers à David Agmon a eu un impact sur la dynamique du conflit en Ituri: on a violemment chassé les propriétaires légaux de la mine de Mongbwalu pour pouvoir rémunérer un allié militaire des Ougandais. De plus, selon un article dans *Africa Mining Intelligence*, la lutte pour le contrôle de la mine Mongbwalu continue sans cesse<sup>58</sup>. Fin 2002, au plus fort du conflit entre les populations hema et lendu, Mongbwalu est tombé entre les mains de l'Union des patriotes congolais, un mouvement rebelle, composé principalement de Hema et dirigé par Thomas Lubanga (cf. supra: l'évolution des alliances politiques en Ituri). Dans son avance, l'UPC a été assistée par des soldats ougandais et par le Mouvement de la libération du Congo (MLC), dirigé par Jean-Pierre Bemba. Selon Human Rights Watch, cette coopération entre le MLC et l'UPC était nouvelle, avec le MLC clairement intéressé par l'or de Mongbwalu<sup>59</sup>. De plus, on rapporte aussi la présence d'instructeurs de l'armée rwandaise et de déserteurs de l'UPDF lors de l'attaque contre Mongbwalu. Les Rwandais, eux aussi, auraient cherché à exploiter les ressources aurifères. *Africa Mining Intelligence* et *Human Rights Watch* rapportent que Lubanga avait en effet promis aux Rwandais de les impliquer dans cette exploitation – avec une entreprise sud-africaine non identifiée – et d'expédier l'or par Kigali. Toutefois l'UPC a perdu le pouvoir à Bunia et n'a pas pu tenir sa promesse<sup>60</sup>.

A part ça, des sources fiables ont confirmé que, pendant la seconde guerre du Congo, la femme d'affaires russe Valentina Piskounova, qui dirige le comptoir de coltan La Conmet<sup>61</sup>, a été impliquée dans la prospection minière, par une association avec l'Ituri Gold Mining Company Limited (IGMC)<sup>62</sup>. Tandis que Piskounova exerçait la fonction de manager, Martin Mpanga s'occupait des relations publiques de l'IGMC. La compagnie avait des bureaux à Kisangani, Bunia et Kampala, et était, selon Mpanga, particulièrement active dans la période 1998-2001<sup>63</sup>.

<sup>58</sup> "UPC rebels grab Mongbwalu's gold", *Africa Mining Intelligence*, no. 53, 15 January, 2003.

<sup>59</sup> *Democratic Republic of Congo, Ituri: "Covered in blood": ethnically targeted violence in Northeastern RDC*, Human Rights Watch, 2003, pp.24-26.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p.13.

<sup>61</sup> Les activités de Valentina Piskounova dans le commerce du coltan ont commencé en 2000. Selon un article dans le *Corriere della Serra*, publié le 26 avril 2001, son comptoir La Conmet est basé à Butembo et appartient à l'entreprise ougandaise Kullinan Finance Investment, dont les actionnaires sont Anatoly Piskounov et la Term Investment Company (information obtenue du registre de commerce ougandais, 12 août 2002). Tandis qu'à la hausse du commerce de coltan, La Conmet a conclu des accords avec des clients en Afrique du Sud, au Kazakhstan et en Allemagne, Valentina Piskounova a aussi essayé de mettre sur pied quelques arrangements avec Willy Mishiki et un groupe non identifié de partenaires russes pour la vente de coltan à l'usine de traitement Ulba Mechanical Works (source: RAEYMAEKERS, T., *Network war: an introduction to Congo's war economy*, IPIS, October 2002, p.22).

<sup>62</sup> Interview avec des agents du service de renseignement, février 2003.

<sup>63</sup> Entretien personnel avec Martin Mpanga, 17 février 2003.

L'intérêt de Piskounova pour l'or congolais remonte probablement à juin 1999. Le 15 juin 1999, elle était signataire – avec l'homme d'affaires controversé Arthur Van Brink, Prince Willy Mishiki, Ernest Wamba-dia-Wamba (alors chef du RCD), Ateenyi Tibasima and John A. Myburgh, pour l'établissement de l'*African Union Reserve System*<sup>64</sup>. Bien que ce nouveau système bancaire et monétaire n'ait jamais vraiment pris forme, plusieurs partenaires potentiels auraient été contactés pour financer 'le système'. Les auteurs du présent rapport ont trouvé des preuves que, le 30 novembre 1999, Valery Shishkin, alors président de la Jachton Gold Mining Company (un membre de la Russian Gold Association) a autorisé Anatoly Khlopetsky à aller en Europe pour collecter des fonds contre des lingots d'or de l'entreprise Jachton<sup>65</sup>.

Il n'y a pas d'indications que les personnes contactées par Piskounova concernant le système aient été impliquées dans les activités de l'Ituri Gold Mining Company. Les preuves disponibles laissent présumer que Piskounova a joué un jeu opportuniste en se servant de sa relation privilégiée avec Salim Saleh – le frère du président ougandais – pour négocier une concession aurifère lucrative dans le nord-est de la RDC. Il n'est cependant pas sûr que Piskounova ait effectivement réussi à conclure un arrangement et que la prospection de l'IGMC ait eu un impact sur la dynamique du conflit.

Il est important de mentionner que, lors de la seconde guerre du Congo, l'exploitation des mines de Kilo-Moto est devenue un chaos complet après la scission du FLC en MLC et RCD-ML. Selon un communiqué de presse fait par un groupuscule du RCD-ML dirigé par Faustin Ndekesiri, Mbusa Nyamwisi – chef du RCD-ML – a attribué la gestion de l'entreprise d'Etat OKIMO à un certain Kiza, qui loue des sites lucratifs de la concession à des intimes de Mbusa. Le communiqué cite aussi l'attribution de la région du Bambu à un homme d'affaires nommé Manu Soba Mathieu comme un des exemples de la gestion corrompue des concessions aurifères contrôlées par le RCD-ML<sup>66</sup>.

Curieusement même les ministres rebelles ne semblaient pas toujours conscients du fonctionnement de l'administration aux échelons les plus bas. Le 23 juillet 2002, J.P.M. Molondo, alors gouverneur de la province d'Ituri<sup>67</sup>, a envoyé un e-mail à John Ateenyi Tibasima, alors ministre des Mines du

<sup>64</sup> Selon les termes de l'accord, l'African Reserve Bank allait devenir la nouvelle banque centrale du Congo. Il y aurait aussi un nouveau système monétaire basé sur le diamant et l'or du pays.

<sup>65</sup> Lettre écrite par Valery Shishkin, 30 novembre 1999.

<sup>66</sup> Press statement Section Finances RCD/K-ML, direction politique provisoire, 5 février 2003.

<sup>67</sup> Jean-Pierre Molondo, né au Kasai, a été nommé gouverneur en février 2002, quand le RCD-ML de Mbusa Nyamwisi a pris le contrôle de la province d'Ituri. Selon Human Rights Watch, Molondo a privé Thomas Lubanga, alors ministre de la Défense du RCD-ML, de son contrôle sur l'armée (source: Human Rights Watch, briefing paper, October 2002).

RCD-ML, pour attirer l'attention de ce dernier sur la corruption à l'intérieur de son département des Mines. Bien que l'inspecteur des Finances ait dit à Molondo que l'exploitation aurifère de Mongbwalu était entièrement gérée par Tibasima et pendant qu'il s'était efforcé de mettre au travail les 'combattants' jour et nuit, des rumeurs circulaient selon lesquelles «*l'assistant personnel de Tibasima au Ministère des Mines, ainsi que son directeur de cabinet et le directeur général d'Okimo se servaient du nom du ministre pour promouvoir leurs intérêts personnels*». <sup>68</sup>

Dans un e-mail du 20 juillet 2002, Molondo avait assuré à son supérieur que «*ses hommes travaillaient sérieusement dans les mines de Mongbwalu*» et qu'ils allaient bientôt atteindre leur première production, en dépit du climat d'insécurité dans les environs des sites miniers<sup>69</sup>. En effet, en juin et juillet 2002, les tensions entre Hema et Lendu étaient déjà devenues dangereuses. Selon Molondo, la présence de plusieurs groupes armés, y compris des factions d'Interahamwe et des rebelles du gouvernement anti-ougandais Allied Democratic Forces, visait l'organisation d'un génocide contre la population hema. A en juger d'après l'e-mail lui adressé le 23 juillet, Tibasima refusait de participer à l'opération *Extermination des Hema*. Dans son rapport sur le conflit entre les Hema et les Lendu, Human Rights Watch confirme que, durant les mois de juin et juillet, quand le RCD-ML contrôlait encore la province d'Ituri, des forces du RCD-ML – le RCD-ML dirigé par Nyamwisi – et des milices lendu avaient fréquemment abusé de civils hema et tué ces derniers «*avec pour seule raison l'appartenance ethnique*»<sup>70</sup>. Pour cette raison beaucoup d'Hema ont fui Mongbwalu, mais ceux qui sont restés «*ont subi les abus commis par les Lendu, y compris des exécutions de femmes et d'enfants, accusés de sorcellerie*»<sup>71</sup>. Plus tard, en s'emparant de Mongbwalu, les milices hema de l'UPC vont à leur tour commettre un massacre contre la population lendu.

D'après le magazine spécialisé *Africa Mining Intelligence*, le groupe ghanéen Ashanti Goldfields pourra probablement reprendre son travail dans la mine d'or de Kilo Moto, même si les discussions sur les droits miniers continuent. Au début novembre 2003, le président Joseph Kabila aurait discuté l'affaire avec John Kufuor à Accra. A l'occasion de cette rencontre, Kabila aurait donné ses assurances qu'Ashanti n'aura pas de problèmes pour reprendre ses activités en Ituri. L'intervention de Kabila est d'autant plus

<sup>68</sup> E-mail de Jean-Pierre Molondo à Tibasima, le 23 juillet 2002. Obtenu par IPIS d'une source rebelle, 20 février 2003.

<sup>69</sup> E-mail de Jean-Pierre Molondo à Tibasima, 20 juillet 2002. Obtenu par IPIS d'une source rebelle, 20 février 2003

<sup>70</sup> *Democratic Republic of Congo. Ituri: "Covered in Blood". Ethnically Targeted Violence in Northeastern DRC Congo*, Human Rights Watch, 2003, p. 35.

<sup>71</sup> E-mail de Jean-Pierre Molondo à Tibasima, 20 juillet 2002. Obtenu par IPIS d'une source rebelle, 20 février 2003.

remarquable qu'à la fin octobre 2003, le nouveau ministre des Mines Diomi Ndongola avait encore déclaré dans le journal français *Le Monde* que le contrat d'Ashanti Goldfields Kilo (AGK) – c'est-à-dire l'entreprise qui s'occupe maintenant de la gestion de la mine (cf. infra) – devait être réexaminée. L'affaire d'Ashanti est un bon exemple de la façon dont l'imbroglio actuel autour des concessions de Kilo Moto trouve son origine dans les décisions prises dans le passé. En 1997, au moment où Ashanti Goldfields a créé AGK ensemble avec l'Office des mines de Kilo Moto, ce dernier ne contrôlait plus la mine. Trois années plus tard, lorsque Laurent Kabila a confirmé l'arrangement de 1997 par un décret spécial, lui aussi n'avait pas le contrôle sur la mine. Pour ces raisons, l'ancienne opposition politique, dont le ministre des Mines Diomi Ndongola faisait partie, estime que les contrats signés avec Ashanti ne sont plus valables maintenant<sup>72</sup>.

En conclusion, il y a des preuves que durant la première guerre du Congo l'attribution des droits miniers était une manière de récompenser un des plus proches alliés militaires de l'Ouganda. Avec la seconde guerre du Congo et la naissance de différents mouvements rebelles armés congolais, caractérisés par la corruption et la compétition interne, l'administration du commerce aurifère a vite tourné au chaos complet. Bien qu'une entreprise soutenue par l'Ouganda ait essayé de se servir de ses relations privilégiées avec les dirigeants de l'UPDF pour obtenir des concessions aurifères dans l'est de la RDC, d'autres recherches sont nécessaires pour mesurer le véritable impact de la situation chaotique dans le secteur aurifère sur d'autres compagnies aurifères étrangères et sur des investisseurs potentiels. En ce qui concerne le mouvement rebelle RCD-ML, il y a des raisons de croire que des fonctionnaires de tous les niveaux hiérarchiques ont abusé de leur position pour leurs intérêts personnels.

### 3.4.2. La levée des taxes

Les revenus des taxes à l'exportation de l'or ont été utilisés par les belligérants en Ituri pour financer leur effort de guerre. Néanmoins, à cause de la réticence des administrations rebelles quant à la fourniture d'informations sur la structure de leur budget, il est presque impossible de déterminer quel pourcentage des revenus de taxes a été utilisé pour acheter des armes ou d'autres équipements militaires. Il faut se rendre compte que les systèmes fiscaux dans les zones rebelles changent fréquemment, ce qui rend l'estimation du financement de l'effort de guerre extrêmement difficile.

Il y a des indications tendant à prouver que certains commandants individuels de l'UPDF ont mis en place des systèmes de taxes informels pour

<sup>72</sup> "Ashanti gets a pledge from Kinshasa", *Africa Mining Intelligence*, 19 November, 2003.

servir leurs intérêts personnels<sup>73</sup>. Dans son rapport d'avril 2001, le Groupe d'experts des Nations unies a donné une description d'un tel système pour la zone minière de Kilo Moto. Selon les experts onusiens, certains commandants de l'UPDF – assistés par des soldats chargés de surveiller les différents points d'accès de la zone minière – ont invité et encouragé la population locale à venir travailler dans les mines. D'après certaines sources, les militaires et les ouvriers mineurs s'étaient mis d'accord pour que chaque mineur doive laisser un gramme d'or par jour en quittant la zone minière. Comme – à un moment donné – la concession a été peuplée par environ 2000 personnes, le Groupe d'Experts a pu calculer que 2 kg d'or ont dû être délivrés au patron du réseau<sup>74</sup>. Lors de son interrogation par la Commission d'enquête présidée par Justice Porter, James Kazini a admis qu'un certain David Livingstone Okumu, qui était basé à Durban, avait donné de petits «encouragements financiers» aux civils afin de les stimuler à travailler dans les mines<sup>75</sup>.

Comme on vient de remarquer ci-dessus, les groupes armés en Ituri ont utilisé les taxes sur les exportations aurifères pour financer leur effort de guerre. Dans la section suivante, il deviendra clair qu'en fait différents réseaux d'élite sont impliqués dans une lutte plus large pour le contrôle des importations et des exportations de tous les biens en Ituri.

### 3.5. La lutte pour le contrôle des importations et des exportations

Le contrôle des importations est aussi lucratif que la monopolisation des exportations. D'un côté, on remarque que les différents réseaux d'élite ont essayé de mettre en place un système de préfinancement de taxes dans le but de faciliter le financement de l'effort de guerre et de s'enrichir personnellement. De l'autre, on constate une forte compétition entre les réseaux pour l'accès aux taxes et impôts<sup>76</sup>.

Le système du préfinancement de taxes a son origine dans la pénurie chronique d'argent liquide parmi les seigneurs de la guerre. Certains leaders des milices et des mouvements rebelles se mettent d'accord avec des représentants de la communauté commerciale sur l'introduction d'un nombre d'exemptions spécifiques et limitées en échange d'avances sur les paiements des droits douaniers. Par exemple, lorsqu'un commerçant est prêt à prépayer une somme de 50.000 USD, on lui donne un document l'autorisant à importer

<sup>73</sup> Il y avait donc une coexistence entre les systèmes de taxes ougandais et ceux mis en place par les mouvements rebelles.

<sup>74</sup> Rapport du groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et d'autres formes de richesses en RDC, 12 avril, § 59.

<sup>75</sup> Audition de James Kazini devant la Commission d'enquête présidée par Justice Porter, 27 juillet 2001.

<sup>76</sup> Rapport du groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC, octobre 2002: §114.

et exporter ses biens sans taxes douanières pendant une période de trois mois. Le système de préfinancement met les leaders des groupes armés en Ituri en mesure de payer les salaires de leurs combattants. Le système leur donne également les moyens nécessaires pour continuer l'effort de guerre et pour s'enrichir personnellement. Par contre, pour les commerçants, la participation au système est beaucoup plus risquée. Non seulement leur arrive-t-il souvent de perdre leurs exemptions à cause d'évolutions au niveau politico-militaire, mais ils continuent à dépendre de la bonne volonté des agents de douane<sup>77</sup>.

Les entreprises exonérées de droits à l'importation ont un avantage sur celles obligées de payer des taxes<sup>78</sup>. L'un des exemples les plus souvent cités est celui de Trinity Investment. Selon les experts onusiens, il s'agit d'une société fantôme fondée par Ateanyi Tibasima du RCD-ML. En novembre 1999, Tibasima aurait profité de sa position de pouvoir au sein du mouvement rebelle pour donner une exemption d'impôts à Trinity pour toutes ses activités commerciales dans la zone contrôlée par les Ougandais et administrée par le RCD-ML<sup>79</sup>. Grâce à cette exemption, l'entreprise aurait pu exporter de grandes quantités d'or, de café et de bois de la Province Orientale vers Kampala<sup>80</sup>. Certains membres de la famille Savo, un groupe d'entrepreneurs bien connu à Bunia, auraient été contactés par Trinity pour assurer le transport<sup>81</sup>.

Les arrangements de préfinancement ont été une pomme de discorde pour le RCD-ML. D'après certaines sources, le système du préfinancement de taxes était même à la base de la démission d'Adèle Lotsove comme gouverneur de l'Ituri. Lors de son témoignage devant la Commission d'enquête Porter, Lotsove a déclaré n'être pas d'accord avec l'exonération fiscale de Trinity Investment. Puisqu'à un moment donné elle ne pouvait plus supporter que tant de camions en provenance de l'Ouganda et du Kenya puissent traverser la frontière sans peine, elle a ordonné que tous les véhicules dont le propriétaire ne voulait pas payer de taxes soient brûlés par les douaniers. L'intervention de Lotsove n'a pas plu aux dirigeants du RCD-ML. Suite à la pression des hommes d'affaires qui avaient préfinancé les taxes de Trinity, Lotsove a été démise de sa fonction de gouverneur<sup>82</sup>.

Comme on a déjà expliqué dans le deuxième chapitre de ce rapport, la rupture entre Jean-Pierre Bemba et le tandem Nyamwisi-Tibasima en

<sup>77</sup> Témoignage de Sam Engola devant la Commission Porter, 5 septembre 2001.

<sup>78</sup> *Ibidem*, §115.

<sup>79</sup> Le document signé par Tibasima était valable de novembre 1999 jusqu'à juin 2000 (source: témoignage Adèle Lotsove devant la Commission Porter, 28 mars 2002).

<sup>80</sup> Rapport du groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC, avril 2001, §81.

<sup>81</sup> Rapport du groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC, octobre 2002, §116.

<sup>82</sup> Témoignage de Lotsove devant la Commission Porter, 28 mars 2002.

novembre 2001 était due à une querelle sur l'accès aux revenus de taxes provenant des postes frontaliers de Kasindi et de Mahagi. Il y a des indications tendant à montrer que la lutte pour le contrôle des postes frontaliers continue jusqu'à présent. D'après certaines sources, les postes de Aru et de Mahagi seraient toujours contrôlés par la milice FAPC, contrôlée par le commandant Jérôme Kakwavu Bukande. Selon l'ONG Fewer, les revenus douaniers sont partagés parmi des hommes d'affaires alur et des hommes forts ougandais<sup>83</sup>.

La dernière section de ce rapport sera consacrée à la problématique de l'exploration pétrolière, puisque le pétrole de la vallée Semliki est généralement considéré comme un des principaux enjeux économiques du conflit en Ituri.

### **3.6. Les conséquences de l'exploration du pétrole par Heritage Oil**

Selon Human Rights Watch, la découverte de pétrole dans la vallée Semliki, une zone qui enjambe la frontière entre l'Ouganda et la RDC, renforce la compétition économique en Ituri<sup>84</sup>. La même opinion pessimiste est partagée par Dominic Johnson, l'auteur du rapport de recherche le mieux documenté sur cette question<sup>85</sup>. De l'avis de Johnson, la spéculation économique de l'entreprise Heritage Oil ne mènera pas seulement à une aggravation des rivalités politiques et militaires, mais aussi à un accroissement des tensions entre les acteurs locaux<sup>86</sup>. Selon nous, les prédictions et les rumeurs sur les avantages économiques potentiels de l'exploitation pétrolière ont sans doute excité l'imagination des belligérants en Ituri. Néanmoins, il faut se rendre compte que ce n'est pas la première fois que des théories conspirationnelles circulent sur un jeu géopolitique dans la région des grands lacs, dont l'enjeu principal serait le pétrole de la vallée Semliki.

#### **3.6.1. La spéculation économique de Heritage Oil**

L'industrie pétrolière globale s'intéresse de plus en plus à l'Afrique. Etant donné que la consommation mondiale de produits pétroliers passera de 70 millions de barils par jour actuellement à 120 millions par jour en 2030, les sociétés pétrolières sont à la recherche de nouveaux gisements de pétrole. A l'heure actuelle, l'Afrique fournit déjà 11% de la production mondiale de pétrole, l'Afrique sub-saharienne ayant produit 3, 8 millions de barils par jour

<sup>83</sup> *Ituri: stakes, actors, dynamics*, Forum on Early Warning and Early Response, 2003, p.15.

<sup>84</sup> Human Rights Watch, 2003, *op. cit.*, p.14

<sup>85</sup> Voir note 1.

<sup>86</sup> JOHNSON, D., *op. cit.*, p.4.

au début de l'année 2002<sup>87</sup>. Alors que l'exploration du pétrole suppose des réserves énormes dans un cercle passant par le Niger, le sud du Tchad, la République centrafricaine, le sud du Soudan et l'ouest de l'Ouganda, il reste à craindre que l'exploitation même coûte très cher à cause de l'isolement de la région et de son éloignement des ports et des raffineries. C'est ainsi que certaines entreprises ont commencé à acquérir des permis d'exploration ainsi que des concessions dans l'espoir de les revendre avec un profit énorme en cas de découvertes de gisements pétroliers ou lorsqu'on aperçoit que la demande globale continue à monter<sup>88</sup>.

Une de ces entreprises impliquées dans la prospection pétrolière en Afrique centrale est la société canadienne et britannique Heritage Oil, accusée par certains d'avoir une histoire mercenaire<sup>89</sup>. Fondée en 1992 et cotée à la Bourse de Toronto comme «Heritage Oil and Gas» est essentiellement une société de production et d'exploration de pétrole, qui possède des concessions pétrolières de grande potentialité au Congo-Brazzaville, en Ouganda et en Oman<sup>90</sup>. Après avoir acquis une zone d'exploration exclusive en Ituri en juin 2001, Heritage Oil a réussi à faire un arrangement avec le gouvernement de Kinshasa le 2 juin 2002, pour l'élaboration d'un protocole d'accord pour le développement de la production potentielle du pétrole dans la vallée de la rivière Semliki, sur une superficie d'environ 3,6 millions d'hectares ou 30.000 kilomètres carrés<sup>91</sup>. La zone visée par Heritage est aussi connue sous le nom de «Graben Albert». Elle comprend le territoire près du lac Albert à la frontière ougando-congolaise et est généralement considérée comme le secteur le plus prometteur pour l'exploration pétrolière dans le Graben<sup>92</sup>.

<sup>87</sup> Au même moment, l'Afrique produisait 7, 8 millions de barils par jour.

<sup>88</sup> JOHNSON, D., *op. cit.*, pp.4-6.

<sup>89</sup> D'après plusieurs sources, Tony Buckingham, le fondateur-directeur de Heritage Oil and Gas, aurait eu des liens étroits avec la société sud-africaine Executive Outcomes. Il existe deux versions différentes quant à l'origine de leur coopération. Dans leur livre *Mercenaires S.A.*, Philippe Chapleau et François Misser écrivent qu'en octobre 1992, Tony Buckingham a contacté Eeben Barlow, ancien lieutenant colonel de l'armée sud-africaine, pour discuter la possibilité de fournir des agents de sécurité pour les installations de pétrole de l'entreprise canadienne Ranger Oil à Soyo. Par la suite, Executive Outcomes aurait envoyé des anciens membres du 32<sup>e</sup> bataillon dissous de l'armée sud-africaine pour chasser de Soyo les rebelles de l'Unita. Dans la version du Center for Public Integrity (basé à Washington), par contre, le début de la coopération entre Buckingham et Executive Outcomes en Angola se situe en mai 1993. Confronté à la prise des installations de pétrole de Heritage Oil à Soyo, le gouvernement angolais aurait sollicité une plus grande aide mercenaire pour se défendre contre les rebelles de l'Unita. Selon le CPI, la demande du gouvernement est alors passée par Ranger Oil, qui était responsable de la gestion des gisements de pétrole dans le littoral angolais. Tony Buckingham aurait ensuite pris l'initiative de contacter Executive Outcomes (Source: JOHNSON, D., *op. cit.*, pp.9-10).

<sup>90</sup> JOHNSON, D., *op. cit.*, pp.8-9.

<sup>91</sup> JOHNSON, D., *op. cit.*, pp.22-23.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 11.

### 3.6.2. Aggravation des tensions politiques et militaires

Bien que le gouvernement de Kinshasa ait joué un rôle tout à fait mineur en Ituri jusqu'en avril 2002, il s'est efforcé d'obtenir plus d'influence dans la région après la signature de l'accord de Sun City. Ce changement d'attitude pourrait s'expliquer par la volonté de reprendre le contrôle des ressources naturelles dans la zone occupée par son allié militaire, le RCD-ML. A cet égard, il est intéressant de faire mention de la licence exclusive d'exploration pétrolière attribuée à Heritage<sup>93</sup>.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les négociations entre Heritage Oil et le gouvernement de Kinshasa ont commencé au moment où la région était encore sous le contrôle de deux mouvements rebelles, notamment le Mouvement pour la libération du Congo de Jean-Pierre Bemba et le RCD-ML de Mbusa Nyamwisi<sup>94</sup>. Cela jette une nouvelle lumière sur les développements qui ont eu lieu après, au niveau de la politique régionale. Tandis que le 19 avril 2002, le RCD-ML, le MLC et quelques autres groupes ont signé un accord de paix avec le gouvernement de Kinshasa, le RCD-Goma et d'autres partis politiques importants ont refusé de le faire. Comme on a déjà indiqué dans le chapitre 2 de ce rapport, les résultats des négociations à Sun City ont eu pour conséquence que le RCD-ML a commencé à se considérer comme un allié de Kinshasa, alors que le RCD-Goma a établi des liens plus étroits avec certaines factions de la communauté hema en Ituri. Quoiqu'on ne puisse pas prouver de liens directs entre l'explosion de violence en mai 2003, les développements dans le dossier pétrolier et les négociations à Sun City, il reste remarquable que le régime de Kinshasa ait attribué une concession dans une zone qu'il ne contrôlait pas. Selon Johnson, l'initiative de Kinshasa peut être interprétée comme «*la pose de fondations pour la conquête de régions récalcitrantes de la RDC orientale par le gouvernement de Kinshasa.*»<sup>95</sup>

### 3.6.3. Les leçons de l'histoire

Bien qu'on ne puisse pas nier l'effet psychologique de l'imbroglio autour de la licence d'exploration de Heritage Oil, il est important de réaliser que ce n'est pas la première fois que des théories conspirationnelles circulent au sujet des réserves pétrolières du Graben. En effet, déjà au début de la première guerre congolaise, certains auteurs ont suggéré que l'opposition entre Museveni et Kagame d'une part, et Kabila, la Libye et le Soudan, d'autre part, serait moins idéologique qu'économique. Cela s'expliquerait par les réserves de pétrole tout au long du Graben à cheval sur les frontières de

<sup>93</sup> Human Rights Watch, 2003, *op. cit.*, p. 9.

<sup>94</sup> JOHNSON, D., *op. cit.*, p.23.

<sup>95</sup> *Ibidem*, p. 26.

cinq pays (la RDC, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan). L'incapacité de l'Etat congolais à organiser et à sécuriser ses frontières aurait amené les Etats-Unis à favoriser des régimes capables de mieux gérer le territoire et donc d'ouvrir la perspective d'une répartition possible de l'immense et ingouvernable Congo.

Dans un article précédent (Marysse, 1999) on a déjà remarqué que, sur la carte des réserves pétrolières africaines, il n'existe pas de traces de réserves gigantesques qui permettraient de confirmer la fameuse hypothèse géopolitique. A cet égard il est intéressant de se référer aux négociations entre le gouvernement zaïrois et les entreprises Amoco et Pétrofina à la fin des années '80. Alors que les trois partenaires ont signé une convention pour l'exploitation de la partie sud du Graben le 30 mai 1987, Amoco et Pétrofina se sont retirées en novembre 1990. Les raisons officielles étaient les coûts élevés de l'opération et les difficultés logistiques: quoiqu'il s'agisse de gisements de bonne qualité, le site est géologiquement très accidenté<sup>96</sup>.

En résumé, on peut dire que l'exploration du pétrole par Heritage Oil a aggravé les tensions politiques et militaires en Ituri, sans qu'il soit question d'un jeu géopolitique. Quoiqu'il en soit, *The Indian Ocean Newsletter* vient de rapporter que Heritage Oil était prêt à commencer une deuxième série de forages d'exploration au sud du lac Albert, dans la région de Rwebisengo. En même temps, l'entreprise canadienne participait à une étude sismique du lac, ensemble avec l'entreprise australienne Hardman Resources. Compte tenu de l'implication contestée ougandaise dans le conflit en Ituri, il est fort remarquable que le 53<sup>ème</sup> bataillon de l'UPDF, le dernier à se retirer du territoire congolais en avril 2003, ait été pressenti pour prendre soin de la protection des installations de Heritage Oil du côté ougandais<sup>97</sup>.

#### 4. CONCLUSIONS

Le but principal de ce rapport était de mettre à jour la dynamique du cycle de violence en Ituri en menant une enquête approfondie sur la structure d'opportunités qui permet aux leaders des groupes armés de soutenir l'effort de guerre et aux élites locales de consolider leur position de pouvoir politique et économique. Le degré d'accès de différents réseaux d'élite – composés de militaires ougandais, d'entreprises internationales, de rebelles locaux, d'officiels, de politiciens et d'hommes d'affaires – aux ressources économiques a été déterminant pour la durée, l'intensité et le caractère du conflit iturien. Il y a lieu de considérer l'accès à la terre, l'exploitation

<sup>96</sup> MARYSSE, S., "Balbutiements de la renaissance africaine ou somalisation", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1998-1999*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp.330-331.

<sup>97</sup> "New Heritage drilling", *The Indian Ocean Newsletter*, no. 1058, 3 October, 2003.

forestière et aurifère, le contrôle des importations et des exportations et l'exploration pétrolière comme les enjeux économiques principaux.

La théorie de Johan Pottier sur la question foncière en Ituri nous a permis d'expliquer pourquoi de larges secteurs de la population se laissent manipuler par les réseaux d'élite qui essaient de monopoliser l'accès aux dites ressources économiques. Après que le régime colonial belge eut favorisé la communauté hema quant au travail dans l'administration coloniale, les mines et les plantations, l'introduction de la loi foncière en 1973 a mis les Hema en mesure de consolider leur position dominante en ce qui concerne l'accès à la terre. Comme après l'indépendance plusieurs membres de la communauté hema faisaient partie d'une nouvelle classe de capitalistes ruraux zaïrois – occupant des positions clés dans les sphères politiques et économiques – ils étaient parmi les seuls à pouvoir acheter les terres coutumières, qui étaient devenues propriété de l'Etat. Par contre, pour les couches inférieures de la population rurale, l'implémentation de la loi Bakajika donna lieu à une augmentation de l'insécurité foncière et alimentaire. N'ayant pas d'autres moyens de subsistance, beaucoup de gens se sont joints aux milices armées. L'insécurité foncière a probablement augmenté à cause de la gestion chaotique du secteur forestier. Le cas de Dara Forêt nous a aidé à illustrer comment le manque historique d'une politique et d'une législation forestière appropriées au niveau congolais, ajouté à l'accaparement de l'appareil administratif par différents mouvements rebelles successifs, a créé un climat idéal pour la conclusion d'arrangements illicites (mais techniquement légaux) entre politiciens haut-placés, chefs coutumiers et entreprises d'exploitation forestière. Il y a des indications qui tendent à prouver que certains chefs coutumiers ne respectent pas la loi Bakajika. Quoiqu'ils n'aient plus le droit de s'occuper de la distribution des terres, ils continuent à imposer des taxes foncières à la population. Une partie de cet argent serait donnée aux plus hauts niveaux de la hiérarchie politique. De cette façon les chefs concernés auraient les mains libres pour vendre des terres à des entreprises d'exploitation forestière et de procéder à des expropriations foncières forcées. Il va de soi que les arrangements décrits ci-dessus peuvent gravement nuire à l'agriculture locale ainsi qu'à l'environnement.

L'insécurité accrue des conditions foncières et alimentaires a eu pour conséquence que les réseaux d'élite ont pu jouir de l'appui de plusieurs bandes armées facilement manipulables. Alors que ces bandes armées n'ont pas été déployées à grande échelle dans les zones forestières, on les a certainement engagées pour s'accaparer de l'or iturien. A partir de la scission du FLC en MLC et RCD-ML, différents groupes armés ont essayé de s'emparer des zones aurifères lucratives telles que Mongbwalu. Le meilleur exemple du cercle vicieux du conflit en Ituri est le lien entre l'exploitation d'or à Mongbwalu et le trafic d'armes: une partie des coûts associés à une

livraison d'armes destinée à la milice FAPC a été payée avec les revenus d'un système de taxes instauré dans la zone minière. En dehors de cela, les différents réseaux d'élite sont entrés en lutte ouverte pour le contrôle des importations et des exportations en Ituri. La mise en place d'un système de préfinancement de taxes a facilité le financement de l'effort de guerre et l'enrichissement personnel, alors que la lutte pour l'accès aux taxes et impôts continue sans cesse. Finalement, il y a lieu de croire que les prédictions et les rumeurs sur les avantages économiques potentiels de l'exploration pétrolière dans la vallée Semliki ont excité l'imagination des belligérants en Ituri, ce qui a mené à une aggravation des tensions politiques et militaires.

Cependant, les derniers mois ont aussi vu des développements encourageants. La communauté internationale a pris des initiatives visant à mettre fin au climat d'impunité qui s'est développé au cours des guerres récentes en RDC. En Ouganda, la publication du rapport final de la commission d'enquête présidée par Justice Porter a abouti aux limogeages des généraux de division James Kazini et Salim Saleh, le jeune frère du président Museveni. Le comportement des deux généraux a été condamné en des termes remarquablement durs. Indignée par l'initiative de Saleh d'inscrire le nom de son fils de 7 ans à un poste fictif de directeur d'Air Alexander, une société aérienne qui aurait été impliquée dans le transport des ressources naturelles provenant du Congo, la commission Porter a écrit à la page 83 de son rapport: *«Salim Saleh trouvait moyen de cacher sa désobéissance à l'ordre de son frère, son commandant en chef et son président, en racontant des mensonges et en continuant ses affaires»*<sup>98</sup> (alors que Museveni avait interdit aux officiers de l'UPDF de s'impliquer dans les affaires commerciales en RDC). Le verdict sur James Kazini était encore plus sévère: *«Cet officier a déshonoré le nom de l'Ouganda et la commission recommande que les autorités appropriées prennent des mesures disciplinaires contre lui»*<sup>99</sup>.

Le succès des efforts diplomatiques pour restaurer la paix en Ituri dépend en grande partie de la mesure selon laquelle on réussit à convaincre les seigneurs de la guerre que la participation aux négociations de paix apporte plus d'avantages que la continuation de la lutte armée. Ceci n'est pas facile. Ayant décidé de participer aux négociations de paix avec le gouvernement de transition en vue d'obtenir un éventuel rôle dans l'exécutif, Thomas Lubanga s'est vu confronté avec l'annonce de sa destitution comme président de l'UPC. Même si la nouvelle a été vite démentie par Lubanga, selon qui il s'agissait *«d'un amusement qui n'a pas été pris au sérieux par la base du mouvement»*<sup>100</sup>, il est à craindre que cet incident soit symptomatique d'une discorde au sein de la milice sur la stratégie à suivre.

<sup>98</sup> Rapport de la commission Porter, *op. cit.*, p.83.

<sup>99</sup> *Ibidem*, p.205.

<sup>100</sup> *La comédie de la destitution de Lubanga*, MISNA, 4 décembre 2003.

Anvers, janvier 2004